

Edith GUEUGNEAU
Maire de Bourbon-Lancy
Députée de Saône-et-Loire

Monsieur Daniel Therville, maire
Mairie
71600 Vitry-en-Charollais

Bourbon-Lancy, le 10 avril 2015

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre interpellation concernant la nouvelle carte scolaire et les prévisions ayant trait à l'école de votre commune. Comme indiqué préalablement, j'ai pu évoquer assez longuement cette question avec Monsieur Fabien Ben.

Suite à nos échanges, il ressort que la gestion départementale des effectifs enseignants est une véritable priorité à laquelle le DASEN reste profondément attaché. Ce point primordial sera donc traité avec la plus grande rigueur. En effet, les arguments d'une baisse des effectifs scolaires (perte de 700 élèves en 2 ans) et de la nécessité de renforcer le vivier des maitres remplaçants doivent être pris en compte incontestablement. En ce sens, monsieur Ben souligne que deux postes seulement ne pourront être reconduits sur l'ensemble du département de la Saône-et-Loire.

Pour chacune des diverses interpellations, j'ai pu soutenir les arguments que vous m'aviez transmis. En outre j'ai apporté des éléments communs à chacune des situations, relevant du particularisme de la ruralité et de l'importance de la qualité de l'enseignement dispensée dans nos petites communes (enseignement, qui souvent compense l'inégalité de l'accès aux activités sportives, culturelles, et de loisirs avec les territoires urbains). La direction comprend parfaitement ces analyses et mesure pleinement les conséquences que représentent la fermeture d'une classe ou bien, pire, la fermeture de l'unique école du village. Enfin, monsieur Ben rappelait que malgré les décisions envisagées, les effectifs resteront très corrects et permettront de maintenir la qualité de l'enseignement, même si certains élèves auront désormais à se rendre dans l'une des écoles d'une commune voisine.

Néanmoins, à l'issue de ces échanges, monsieur Ben assurait que rien n'est définitivement arrêté. Ainsi, il reste à l'écoute des élus qui souhaitent obtenir une audience afin d'évoquer au cas par cas chacune des situations. Je vous invite donc à vous rapprocher de ses services afin d'obtenir une rencontre dans les meilleurs délais. Seuls ces échanges vous permettront de l'informer des efforts de votre municipalité tant à l'égard des missions qui vous incombent en matière de gestion des équipements scolaires, de maintien de l'attrait des écoles et enfin, tant également, à l'égard de la mise en œuvre des nouvelles activités périscolaires, plus récemment.

Restant à votre entière disposition, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères de sauvegarde de nos écoles sur notre territoire.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'assurance de ma sincère considération.

Edith Gueugneau

